

Vœux 2018

Les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est avec le même plaisir que nous nous retrouvons chaque mois de janvier afin d'échanger nos meilleurs souhaits pour la nouvelle année. C'est un moment convivial qu'il faut conserver.

Tout d'abord, nos remerciements :

Au conseiller territorial Antony CAPS
Aux maires de la nouvelle Communauté de Communes
Aux représentants des autorités constituées
A Mme ROBILLOT, enseignante à l'école Van Gogh
Aux responsables d'associations
Aux membres du Conseil Municipal
Au personnel de la Commune
Et à vous tous mesdames et messieurs les habitants de Leyr

Aux nouveaux habitants présents ce soir, nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation dans notre village.

Cette cérémonie est l'occasion pour le Maire de dresser un bref bilan des réalisations, des actions et des événements de l'année 2017.

Je commencerai par :

- **La fusion** des deux communautés de communes a donné naissance à la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné.
La réunion du 23 janvier 2017 a permis de mettre en place la nouvelle gouvernance. Douze vice-présidents ont été nommés six venant de la Communauté de communes de Seille et Mauchère et six de celle du Grand Couronné.
De nombreuses réunions ont eu lieu tout au long de l'année à laquelle Philippe Guidon et moi-même, délégués pour la commune de Leyr, ont assisté. Les débats concernaient diverses thématiques comme la Petite Enfance – le Scolaire – la gestion des déchets ou encore le Comité de pilotage du PLUi.
- **La Poste** est opérationnelle avec deux facteurs–guichetiers depuis le 5 décembre 2016 avec des horaires adaptés au plus grand nombre.
Au début, quelques difficultés sont à mentionner dans les relations entre le personnel de la poste et la population. Le respect strict de certaines consignes et procédures appliqué par le personnel de la Poste a entraîné quelques grognes mais à ce jour, chacun s'étant habitué à l'autre, on peut constater un service de qualité.
- **Travaux réalisés**

>>> Investissements communautaires :

L'assainissement collectif sur l'ensemble du village a été réalisé dans les premiers mois de l'année 2017. Il reste encore quelques maisons situées dans la rue de la Gare dont l'impact financier d'un raccordement au réseau principal reste très important.

>>> Investissements syndicats des eaux :

Des travaux concernant les canalisations d'alimentation ont été réalisés en totalité au Quartier de Laître – Rue du Ht Château et Grande rue.

Les conduites en plomb des compteurs ont été changées contre des conduites tricouches.

La station de surpression existante a été remplacée par un système de pompes à variation de vitesse pour alimenter correctement les maisons situées sur les points hauts du quartier de Laître. La mise en service date de début décembre.

>>> Entretien et travaux communaux :

Un vitrail de l'église St Hilaire a été démonté, rénové par les ateliers Bassinot et remonté pour un coût de 3500€.

La signalisation au sol sur l'ensemble du village a été effectuée par la Sté Virage suite aux travaux d'assainissement pour un montant de 14000€.

- **Ecole**

Du petit mobilier a été remplacé (bancs – tableau – étagères)

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) fonctionnent pour la 4^{ème} année consécutive. La fréquentation des enfants aux divers ateliers est encourageante (67 au 1^{er} cycle – 70 au 2^{ème} cycle et 82 au 3^{ème} qui a commencé cette semaine). Comme les années précédentes, les activités culturelles, sportives ou manuelles s'enchaînent sur 5 x 7 semaines. De nouvelles activités comme initiation à la photo ou aikido viennent enrichir en 2018 la panoplie des découvertes aussi nombreuses que variées qui sont proposées aux enfants. Je remercie l'équipe – assez réduite il faut le dire - qui s'investit chaque nouvelle saison pour que les enfants viennent avec plaisir aux TAP. Je remercie les intervenants, fidèles depuis 4 ans, qui partagent notre projet et les parents des enfants qui fréquentent régulièrement ces activités pour la confiance qu'ils nous accordent.

Le périscolaire et la pause méridienne.

Le projet de restauration scolaire étudié en 2017 a vu le jour à la rentrée de septembre avec mise en place d'un service périscolaire le matin avant la classe et le soir jusque 18h30.

La PMI (Prévention Maternelle Infantile) ne nous ayant pas permis d'emmener à pied les enfants de moins de 6 ans de l'école à la salle polyvalente, nous avons négocié le service d'un bus pour les trajets.

La fréquentation de la "cantine" va au-delà de nos attentes et c'est avec beaucoup de plaisir que les enfants s'y retrouvent. Les raisons d'aller manger à la cantine sont pour certains, pas dues au seul fait de ne pas avoir de moyen de garde entre 11h30 et 13h30 ...

Simplement, les enfants aiment aller manger à la cantine avec les copains et les copines !!! et pour la bonne ambiance qu'ils y trouvent. Il est vrai que l'équipe

en place pour la pause méridienne et le périscolaire se donnent pleinement pour que ce moment de la journée soit des plus agréables. Je remercie vivement Mme Fernandes – Mme Huybrechts et Mme Seyer.

Le jeudi 7 décembre. Comme chaque année, pour la venue de St Nicolas à Leyr, la commune a offert aux enfants scolarisés à l'école Van Gogh un jour pas comme les autres.

Les maternelles ont assisté, en matinée au spectacle donné par Jean François Gion, artiste conteur et musicien, puis est venu le tour des enfants du primaire en début d'après-midi. Puis tous se sont retrouvés à la salle de motricité où St Nicolas et son acolyte le Père Fouettard avaient prévu leur visite avant la distribution du cadeau à chaque enfant sage et le goûter pour tous.

Le jeudi 21 décembre 2017, à la cantine, un menu de Noël était proposé par la société API. L'idée d'inviter les membres de l'Amicale des Anciens et également les papas et les mamies des enfants qui mangent à la cantine a donné lieu à un sympathique repas intergénérationnel. C'est plus d'une cinquantaine de personnes qui se sont installées autour des tables magnifiquement décorées pour l'occasion et c'était bien la fête ce jour-là à la cantine.

Une belle expérience à refaire...

- **Forêt**

Notre gestionnaire l'ONF a vendu des lots de différentes essences suite à l'éclaircissement du bois des Lattes afin de permettre une régénération des chênes.

L'affouage pour le bois de chauffage attire toujours beaucoup de participants. Je remercie les membres de la Commission Forêt ainsi que les bénévoles qui se joignent à eux pour leur implication dans les travaux de préparation et de suivi.

- **CCAS**

Un bref rappel des actions menées par les membres du CCAS cette année :

- Remise d'un chèque-cadeau en puériculture pour tous les parents des bébés nés dans l'année.
- Remise d'une calculette et d'un chèque-cadeau pour des fournitures scolaires à tous les enfants entrant en 6^{ème}.
- Aide aux départs en vacances dans le cadre de la convention avec Jeunesse Plein Air. Cette année 4 enfants en ont bénéficié.
- Aide aux voyages scolaires. (Les conditions d'attribution seront revues pour cette année)
- Distribution du brin de muguet en mai et du colis de Noël en décembre à tous nos aînés de + de 70 ans
- Cadeau d'anniversaire pour les 90 ans
- Repas annuel pour tous les jeunes Anciens à partir de 60 ans !
- Accueil Collectif de mineurs sur 3 semaines en Août – cette année une quarantaine d'enfants en moyenne ont fréquenté le Centre chaque semaine. L'équipe d'animation était composée à 60% de jeunes du village. Bilan positif et belle prestation de l'équipe.

- Mise en place d'une convention mutuelle-village entre le CCAS et ACORIS. A ce jour 25 familles ont adhéré à cette nouvelle mutuelle. La commune n'intervient pas dans le fonctionnement et la gestion de cette dernière.

- **Vie du village**

Création d'une antenne des Foyers Ruraux en mai 2017.

Différentes manifestations ont eu lieu au cours des derniers mois :

la fête de la musique tous les vendredis de juin

les feux de la St Jean fin juin

les fenêtres de l'Avent en décembre

- Projet pour 2018 – Run en Seille le 10 juin 2018

Cérémonies commémoratives

Le 8 mai et le 11 novembre se sont déroulées avec la participation des enfants de l'école.

Le 23 septembre, pour l'anniversaire de la Libération de Leyr, la cérémonie a été enrichie par la remise de la décoration à Monsieur Maurice Maron par le colonel Granero dans l'ordre de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Les projets 2018

- **Ecole**

- Changement de la chaudière pour un montant de 25000 € pris en charge à hauteur de 50% par l'ancienne Communauté de Communes Seille et Mauchère qui a toujours la compétence investissement scolaire jusque fin 2018. Les travaux seront réalisés durant les vacances d'été.
- La nouvelle Communauté de Communes Seille et Grand Couronné doit se prononcer avant la fin de cette année sur la prise ou non de la compétence "investissement et fonctionnement" dans les affaires scolaires.
- Changement des rideaux et des films occultant dans les classes de CM1/CM2 et CE1/CE2.
- Réflexion sur l'organisation de la semaine de 4 jours ou 4jours ½ pour la rentrée de septembre 2018.
- Une réunion entre les différents acteurs (enseignants – parents d'élèves élus – commission école) aura lieu dans les prochains jours et la décision sera présentée fin janvier à l'Académie.

- **PLUi = Plan Local d'Urbanisme intercommunal**

La commission d'urbanisme communale s'est déjà réunie à plusieurs reprises pour dresser l'état de l'existant en ce qui concerne les zones urbanisées. Ce travail a été transmis au Comité de pilotage de la Communauté de Communes. Dans les prochains mois, nous serons en mesure de présenter le nombre de logement dédié à la commune et le nouveau zonage d'urbanisme. Nous vous informerons de l'état d'avancement de ce travail.

- **Travaux communaux**

- Terminer les finitions de l'aire de jeux avec objectif d'une ouverture en mai.
- Accessibilité de la Poste : la commande est passée – la réalisation des travaux sera à faire fin janvier ou première quinzaine de février suivant météo – coût des travaux = 10000€ subventionné à 30%.

- remise à niveau de la toiture terrasse du bâtiment de la Poste : la commande est passée et les travaux sont prévus fin janvier suivant météo – coût des travaux = 13000€ - subvention demandée à 30%.
- Rénovation de l'appartement du 11 rue des Ecoles pour une prochaine location. Coût des travaux à déterminer.
- Changement de la porte de la mairie à réaliser dans les plus brefs délais.
- Rénovation de la salle des associations dans le bâtiment annexe de la salle polyvalente – divers devis à demander.
- Réparation de la toiture du bâtiment Petitjean

Petit rappel : sur le site internet de la commune - leyr.fr - ouvert depuis juin 2016, vous pouvez retrouver le compte-rendu de toutes les manifestations communales et associatives - le compte-rendu des conseils municipaux – la revue de presse de tous les événements qui ont eu lieu à Leyr – et de nombreuses photos des événements du village.

Avant de conclure, nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite à partager le verre de l'amitié.
Bonne soirée à tous.